

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

Le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le mardi 27 avril 2010, a arrêté les comptes de la société au 31 décembre 2009 et a décidé de proposer :

- 1- La distribution d'un dividende de deux (2) dinars par action contre un (1) dinar pour l'exercice 2008.
- 2- La réduction de la valeur nominale de l'action SOTUVER pour la ramener de dix (10) dinars à un (1) dinar l'action

Il a également décidé :

- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 8 juin 2010, à 10 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.
- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 8 juin 2010, à 11 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.